



Le mardi 25 juin 2024, le Conseil communautaire de Châteauroux-Métropole, qui s'est réuni en séance ordinaire et publique à la Mairie dans la salle habituelle de ses séances, par convocation en date du 18 juin 2024 et sous la Présidence de M. Gil AVÉROUS, Président, a délibéré.

Présents (43) : M. Gil AVÉROUS, Mme Chantal MONJOINT, M. Jean-Yves HUGON, Mme Catherine RUET, Mme Florence PETIPEZ, Mme Imane JBARA-SOUNNI, M. Philippe SIMONET, Mme Christine DAGUET, M. Denis MERIGOT, Mme Monique RABIER, Mme Catherine DUPONT, M. Dominique TOURRES, M. Charles-Henri BALSAN, M. Eric CHALMAIN, Mme Frédérique GERBAUD, Mme Liliane MAUCHIEN, M. Michel GEORJON, Mme Nahima KHORCHID, M. Tony IMBERT, M. Gilles CARANTON, M. Didier BARACHET, Mme Pascale BAVOUZET, M. Marc FLEURET, Mme Delphine GENESTE, M. Fabien BISTON, M. Luc DELLA-VALLE, Mme Danielle FAURE, M. Christian BARON, M. Marc DESCOURAUX, M. Jacques BREUILLAUD, M. Didier DUVERGNE, Mme Danielle DUPRÉ-SÉGOT, M. Bruno PALLEAU, Mme Valérie LEGRÉSY, M. Jean-Michel FORT, M. Olivier VIGNAU, M. Gilbert BLANC, Mme Christelle PALLEAU, M. Ludovic RÉAU, Mme Brigitte VOITIER, M. David NAVARRO, M. Philippe GUERINEAU, Monsieur Jean François MORIN.

Délibération affichée et
exécutoire le : 26/06/2024

Excusé(s) (10) : Mme Sabine DESMAISON, M. Henri LORY, M. François JOLIVET. M. Roland VRILLON ayant donné procuration à Mme Catherine RUET, M. Brice TAYON ayant donné procuration à M. Denis MERIGOT, Mme Stéphanie GALOPPIN ayant donné procuration à M. Marc FLEURET, M. Stéphane ZECCHI ayant donné procuration à Mme Chantal MONJOINT, M. Damien NOEL ayant donné procuration à Mme Florence PETIPEZ, Mme Alix FRUCHON ayant donné procuration à M. Tony IMBERT, Mme Marie SALLÉ ayant donné procuration à Mme Delphine GENESTE.

7 : Approbation du compte financier unique 2023 : Budget annexe eau potable de la Communauté d'agglomération Châteauroux Métropole

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2122-21, L.2121-31, L.1612-12, L.1612-12, L16 12-13, L.2343-1, D.2343-1 à D.2343-10 ;

Vu la délibération 2021-86 du 27 mai 2021 portant notamment sur l'expérimentation du Compte Financier Unique (CFU) en lien avec la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP) ;

Vu la convention tripartite entre l'Etat, le Préfet et la collectivité relative à l'expérimentation du Compte Financier Unique signée en date du 16 décembre 2021 ;

Vu la délibération 2023-17 du 09 février 2023 portant sur l'extension de l'expérimentation du Compte Financier Unique à l'ensemble des budgets de la Communauté d'agglomération Châteauroux

Métropole ;

Le compte financier unique (CFU) 2023 du budget annexe de l'Eau potable s'établit ainsi :

		Crédits ouverts	Montants réalisés	Réalisé n-1 (pour mémoire)
Fonctionnement	Recettes	4 809 823,13 €	1 609 044,61 €	1 796 300,67 €
	Dépenses	4 809 823,13 €	1 022 248,07 €	990 051,13 €
Résultat de fonctionnement			586 795,64 €	806 249,54 €
Investissement	Recettes	4 583 964,27 €	813 232,26 €	1 314 044,36 €
	Dépenses	4 583 964,27 €	1 716 109,40 €	1 151 861,89 €
Résultat d'investissement			(-) 902 677,14 €	162 182,47 €
Total résultat brut de l'exercice			(-) 316 081,50 €	968 432,01 €
Reprise résultat exercice antérieur			3 032 050,20 €	2 131 283,26 €
Résultat net de l'exercice			2 715 968,70 €	3 099 715,27 €
Solde des restes à réaliser (dépenses)			(-) 176 399,14 €	(-) 106 192,14 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT

A- Les ressources de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 1 609 044,61 € en 2023 (1 796 300,67 € en 2022).

Les recettes réelles du service sont en baisse et s'élèvent à 1 562 386,21 € en 2023 contre 1 693 729,02 € en 2022, soit – 7,75 %.

Les recettes d'ordre (quote-part des subventions d'investissement) sont de 46 658,40 € en 2023 (102 571,65 € en 2022).

Les recettes de fonctionnement comprennent :

1 - Produits du service (surtaxe, vente d'eau)

Les recettes sont de 1 450 210,89 € en 2023 contre 1 558 774,57 € en 2022.

2 - Les autres produits de gestion courante

Ce poste de recettes affiche un produit de 93 520,80 € en 2023 contre 87 792,14 € en 2022.

Il correspond principalement aux redevances dues par les prestataires de téléphonie au titre des antennes relais installées sur les châteaux d'eau pour 91 806,90 €, aux redevances d'occupation de terrains agricoles pour 1 066,40 €, à un remboursement de trop versé sur acquisition pour 646,46 € et à des arrondis appliqués sur les versements effectués dans le cadre du prélèvement à la source pour 1,04 €.

3 – Les subventions d'exploitation

Ce poste affiche un produit de 3 171,00 € versé par l'agence de l'eau au titre du 1^{er} acompte de la subvention accordée pour les études préalables à la délimitation de l'AAC du captage des Carreaux à Ardentes.

4 - Les remboursements

Le montant des remboursements des primes et cotisations CNRACL versés par la SAUR, au titre des agents détachés, s'élève à 15 483,52 € en 2023 contre 24 569,87 € en 2022 (un agent contre deux à compter du 1^{er} trimestre 2023).

B - Les dépenses de Fonctionnement

Les dépenses d'exploitation sont de 1 022 248,97 € en 2023 (990 051,13 € en 2022). Elles sont en hausse de 3,25 %.

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 310 748,98 € en 2023 contre 261 435,76 € en

2022, soit une hausse de 18,86 %.

Elles comprennent :

1 - Les charges à caractère général

Elles s'élèvent à 144 002,63 € en 2023 contre 89 076,81 € en 2022 soit une hausse de 61,66 %, qui s'explique essentiellement par :

- le suivi agronomique du bassin versant Montet-Chambon à hauteur de 21 018,00 € ;
- et une prestation réalisée dans le cadre du suivi analytique renforcé, en lien avec l'ARS, suite à la pollution de l'eau du 17 juin 2022 sur le site de Montet-Chambon à Déols, à hauteur de 51 072,00 €.

2 - Les charges financières

Le remboursement des intérêts d'emprunts est de 85 450,74 € en 2023 contre 92 072,30 € en 2022.

3 - Les charges de personnel

Elles sont de 71 292,71 € en 2023 contre 80 283,56 € en 2022, soit une baisse de 11,20 % (un seul agent détaché de la SAUR en 2023)

4 – Les autres charges de gestion courante

Elles sont 10 002,90 € en 2023 contre 3,09 € en 2022. Elles correspondent à des arrondis appliqués sur les versements effectués dans le cadre du prélèvement à la source pour 2,90 € et à une subvention attribuée exceptionnellement à l'association syndicale de la zone industrielle de la Martinerie pour la remise en service de son forage d'eau pour 10 000,00 €.

Les dépenses d'ordre s'élèvent à 711 499,99 € (728 615,37 € en 2022) et correspondent à la dotation aux amortissements.

SECTION D'INVESTISSEMENT

A- Les recettes d'investissement

Les recettes d'investissement s'élèvent à 813 232,26 € en 2023 contre 1 314 044,36 € en 2022, soit -38, 11%.

Les recettes réelles d'investissement sont de 101 732,27 € en 2023 contre 585 428,99 € en 2022, soit une baisse de 88,44 %. Elles correspondent à l'excédent de fonctionnement capitalisé à hauteur de 67 665,07 € (585 428,99 € en 2022) et à des subventions d'équipement reçues à hauteur de 34 067,20 € (dont la subvention pour les réseaux humides accompagnant les espaces publics St Jean St Jacques dans le cadre de l'ANRU).

Les recettes d'ordre viennent s'ajouter à hauteur de 711 499,99 € (728 615,37 € en 2022) et correspondent aux amortissements des immobilisations.

B - Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 1 716 109,40 € en 2023 (1 151 861,89 € en 2022).

Les dépenses réelles d'investissement sont de 1 669 451,00 € en 2023 contre 1 049 290,24 € en 2022, soit une hausse de 59,10 %.

Elles comprennent :

1 - Le remboursement de la dette :

Le capital amorti en 2023 est de 176 724,04 € (171 663,07 € en 2022).

Le capital restant dû s'élève à 2 079 914,27 € au 31 décembre 2023, et la durée résiduelle des emprunts contractés est de 12 ans et 3 mois.

2 - Les acquisitions, études et travaux :

Les dépenses d'équipement s'élèvent à 1 492 726,96 € en 2023, en hausse par rapport à 2022 où elles étaient de 877 627,17 €, soit + 70,09 %.

Leur répartition est la suivante :

Opération équipement (Code/Libellé)	Montant en €
60600 - PROTECTION CAPTAGES MONTET CHAMBON	40 616,48
60806 - RESEAUX SECONDAIRES (RS)	1 118 102,54
60807 - RESEAUX STRUCTURANTS PRIMAIRES (RSP)	18 978,00
60808 – CHATEAU D'EAU ETATS UNIS	312 621,19
60811 – STATION LES FONTAINES A COINGS	2 408,75
Total général	1 492 726,96

A ces dépenses réelles d'investissement viennent s'ajouter les dépenses d'ordre à hauteur de 46 658,40 € (102 571,65 € en 2022) qui correspondent aux amortissements des subventions.

RESULTATS 2023

Budget annexe Eau		Réalisé 2023	Résultat 2022	Résultat net 2023
Investissement	Recettes	813 232,26 €	/	/
	Dépenses	1 716 109,40 €	/	/
Résultat d'investissement :		(-) 902 877,14 €	38 527,07 €	(-) 864 350,07 €
Fonctionnement	Recettes	1 609 044,61 €	/	/
	Dépenses	1 022 248,97 €	/	/
Résultat de fonctionnement :		586 795,64 €	2 993 523,13 €	3 580 318,77 €
Résultat 2023 :		(-) 316 081,50 €	3 032 050,20 €	2 715 968,70 €

Le budget Eau affiche un résultat d'exercice, en déficit, de 316 081,50 € et un résultat de clôture, en excédent, de 2 715 968,70 €.

Il est proposé au Conseil communautaire d'approuver le rapport du compte financier unique du budget annexe de l'Eau potable pour l'exercice 2023.

Sans discussion, le Conseil communautaire approuve le rapport à l'unanimité des votes exprimés (2 abstention(s)) (1 ne prennent pas part au vote).

Le Président,

M. Gil AVÉROUS

Le Secrétaire de séance,

M. Michel GEORJON

Présenté par le Président,
A Châteauroux le 25/06/2024
Le Président,

Nombre de membres en exercice 53
Nombre de membres présents 43
Nombre de suffrages exprimés 49
VOTES : Pour 47
Contre
Abstentions 2

Date de convocation :

19.06.2024

Délibéré par l'assemblée délibérante réunie en session ordinaire
A Châteauroux, le 25/06/2024 Les membres du Conseil Communautaire

BALSAN Charles-Henri

REAU Ludovic

GEORJON Michel

HUGON Jean-Yves

DUVERGNE Didier

BARACHET Didier

FLEURET Marc

BAVOUZET Pascale

DUPRE-SEGOT Danielle

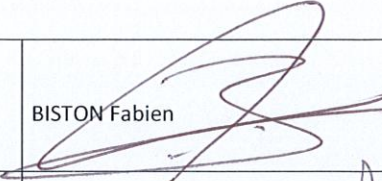
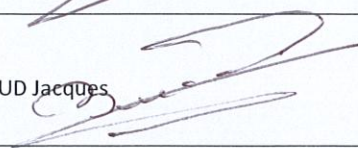
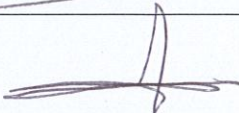
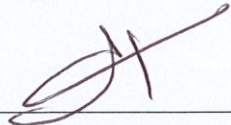
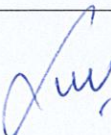
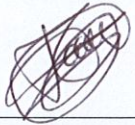
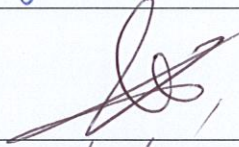
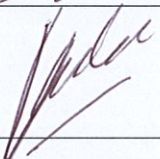
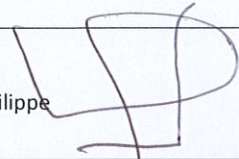
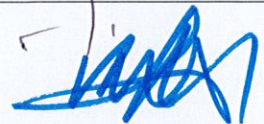
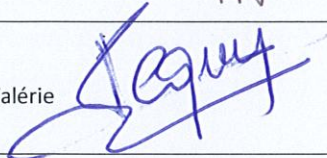
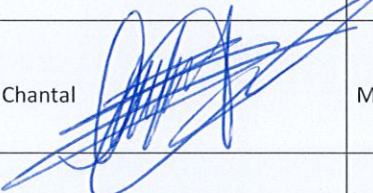
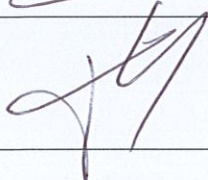
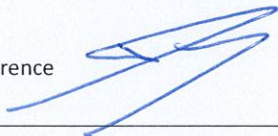
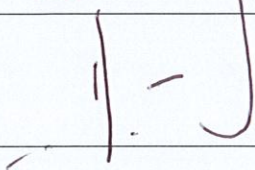
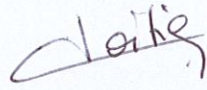
DESCOURAUX Marc

GENESTE Delphine

DUPONT Catherine

TOURRES Dominique

IMBERT Tony

BARON Christian 	BISTON Fabien 	BLANC Gilbert 
BREUILLAUD Jacques 	CARANTON Gilles 	CHALMAIN Éric 
DAGUET Christine 	DELLA-VALLE Luc 	DEMAISON Sabine Absente
FAURE Danielle 	FORT Jean-Michel 	FRUCHON Alix Excusée
GALOPPIN Stéphanie Excusée	GERBAUD Frédérique 	GUERINEAU Philippe 
JBARA-SOUNNI Imane 	JOLIVET François Absent	KHORCHID Nahima 
LEGRESY Valérie 	LORY Henri Absent	MAUCHIEN Liliane 
MERIGOT Denis 	MONJOINT Chantal 	MORIN Jean-François 
NAVARRO David 	NOEL Damien Excusée	PALLEAU Bruno 
PALLEAU Christelle 	PETIPEZ Florence 	RABIER Monique 
RUET Catherine 	SALLE Marie Excusée	SIMONET Philippe 
TAYON Brice Excusée	VIGNAU Olivier 	VOITIER Brigitte 
VRILLON Roland Excusée	ZECCHI Stéphane Excusée	

REPUBLIQUE FRANÇAISE

EPCI : COM. AGGLOMERATION CHATEAUROUX METROPOLE (1)

(2) RELATIF AU BUDGET PRINCIPAL DE Budget Principal

Numéro SIRET : 24360032700064

POSTE COMPTABLE : SERVICE GESTION COMPTABLE CHATEAUROUX

M. 49(4)

Compte financier unique

Voté par nature

BUDGET : Eau (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) Libellée du budget principal s'il s'agit d'un budget annexe

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

(4) Préciser le plan de comptes : M4, M41, M43 ou M49

Sommaire

I - Informations générales et synthétiques

A - Présentation générale du compte financier - Vue d'ensemble	4
B - Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice	5
C - Liste des services individualisés dans un budget annexe (1)	Sans Objet
D1 - Détail des restes à réaliser - Dépenses	6
D2 - Détail des restes à réaliser - Recettes	7
E - Bilan synthétique	8
F - Compte de résultat synthétique	9

II - Exécution budgétaire

A - Modalités de vote du budget	10
---------------------------------	----

Vue d'ensemble

A1.1 - Vue d'ensemble - Dépenses d'exploitation	11
A1.2 - Vue d'ensemble - Recettes d'exploitation	12
A2.1 - Vue d'ensemble - Dépenses d'investissement	13
A2.2 - Vue d'ensemble - Recettes d'investissement	14

Vue détaillée

B1 - Dépenses d'exploitation	15
B2 - Recettes d'exploitation	17
C1 - Dépenses d'investissement	19
C2 - Recettes d'investissement	21
D - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	23

III - États financiers

A - Bilan	24
B - Compte de résultat	29

IV - Annexes

A - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes (1)	32
---	----

B. États annexés patrimoniaux

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	35
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	36
B1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	40
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	41
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	42
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	44
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	45
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	46
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	47
B3 - Etat des provisions et des dépréciations	48
B4 - Etat des charges transférées	49
B5 - Détail des opérations pour le compte de tiers	50
B7.1 - Etat des emprunts garantis	51
B7.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	52
B8.1- Subventions versées dans le cadre du vote du budget	53
B8.2- Etat des contrats de crédit-bail	54
B8.3 - Etat des contrats de partenariat public-privé	55
B8.4 - Etat des autres engagements donnés	56
B8.5 - Etat des engagements reçus	57
B9 - Etat du personnel	58
B9.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	60
B10 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	61

C. États annexés budgétaires

C1.1 - Équilibre budgétaire - Dépenses	62
C1.2 - Équilibre budgétaire - Recettes	63
C2.1 - Situation des autorisations de programme	64
C2.2 - Situation des autorisations d'engagement	65

D. Autres éléments d'information

D1.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (4)	66
D1.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (4)	67
D1.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (4)	68

D1.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (4) 69

E - État des Contrôles du Compte Financier 70

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures 71

(1) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

(2) La numérotation des états annexés a été harmonisée avec celle de leur équivalent dans la maquette du CFU M57, ce qui explique que la numérotation est parfois discontinue.

(3) Cet état n'est obligatoire que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leur établissements publics.

(4) Ces états ne sont obligatoire que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES					I
PRÉSENTATION GÉNÉRALES DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE					A

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Exploitation	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	4 545 437,20	1 816 300,00	6 361 737,20
	Recettes réalisées (1)	B	813 232,26	1 609 044,61	2 422 276,87
	Restes à réaliser	C	4 817,20	0,00	4 817,20
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	4 583 964,27	4 809 823,13	9 393 787,40
	Dépenses réalisées (1)	E	1 716 109,40	1 022 248,97	2 738 358,37
	Restes à réaliser	F	181 216,34	0,00	181 216,34
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	-902 877,14	586 795,64	-316 081,50
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	38 527,07	2 993 523,13	3 032 050,20
Solde (investissement) ou résultat de clôture (exploitation)	Excédent /déficit	G + H	-864 350,07	3 580 318,77	2 715 968,70
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C – F	-176 399,14	0,00	-176 399,14
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	-1 040 749,21	3 580 318,77	2 539 569,56

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
DÉTERMINATION DU RÉSULTAT CUMULÉ À LA FIN DE L'EXERCICE	B

Section d'exploitation	Montant
A Solde des réalisations de l'exercice N précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	586 795,64
B Résultat antérieur reporté ligne 002 du compte financier N Précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	2 993 523,13
C Résultat de clôture de la section d'exploitation (a) = A+B	3 580 318,77
Section d'investissement	
D Solde des réalisations de l'exercice N précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	-902 877,14
E Résultat antérieur reporté ligne 001 du compte financier N Précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	38 527,07
F Solde d'exécution de la section d'investissement N F = D+E, précédé de + ou	-864 350,07
G Solde des restes à réaliser d'investissement N (b)	-176 399,14
H Solde cumulé de la section d'investissement H (=F+G) <i>NB : en cas de solde négatif, il s'agit d'un besoin de financement à couvrir obligatoirement par l'affectation du résultat d'exploitation</i>	-1 040 749,21
I Plus-values nettes de cessions d'éléments d'actif (c)	0,00

(a) en cas de déficit reporté de la section d'exploitation, il n'y a pas d'affectation, en cas d'excédent, il est affecté en priorité au financement des investissements (recette sur le compte 1064) pour le montant des plus-values nettes sur cessions d'éléments d'actif.

(b) le solde des restes à réaliser de la section d'exploitation n'est pas pris en compte pour l'affectation du résultat d'exploitation. Le solde est reporté au budget de reprise du résultat de l'exercice après le vote du compte financier.

(c) différence entre le montant des titres émis sur le compte 775 et celui des mandats émis sur le compte 675

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
DETAIL DES RESTES A REALISER – RAR DEPENSES	D1

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 181 216,34
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles	7 185,00
2031	Frais d'études	7 185,00
21	Immobilisations corporelles	7 429,00
2111	Terrains nus	3 200,00
21561	Service de distribution d'eau	4 229,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	166 602,34
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	166 602,34
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION D'EXPLOITATION – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
DETAIL DES RESTES A REALISER - RAR RECETTES	D2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 4 817,20
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	4 817,20
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	4 817,20
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION D'EXPLOITATION – TOTAL		(IV) 0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00
73	Produits issus de la fiscalité	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
Bilan synthétique (en milliers d'euros)	E

ACTIF NET (1)	Total	PASSIF	Total
Immobilisations incorporelles (nettes)	8,40	Dotations	349,12
Terrains	594,09	Fonds globalisés	426,49
Constructions	3 806,88	Réserves	14 048,38
Réseaux et installations de voirie et réseaux divers	18 144,43	Différences sur réalisation d'immobilisations	0,00
Immobilisations corporelles en cours	1 453,18	Report à nouveau (1)	2 993,52
Immobilisations mises en concession, affermage ou à disposition et immobilisations affectées	0,00	Résultat de l'exercice (excédent ou déficit) (1) (2)	586,80
Autres immobilisations corporelles	0,00	Subventions transférables	226,21
Total immobilisations corporelles (nettes)	23 998,59	Subventions non transférables	0,00
Immobilisations financières	0,21	Droits de l'affectant, du concédant, de l'affermant et du remettant	6 012,74
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	24 007,20	Provisions réglementées	0,00
Stocks	0,00	TOTAL FONDS PROPRES	24 643,25
Créances	2 883,24	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	0,00
Valeurs mobilières de placement	0,00	Dettes financières à long terme	2 081,72
Disponibilités	0,00	Fournisseurs (2)	149,77
Autres actifs circulant	0,00	Autres dettes à court terme	15,69
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 883,24	Total des dettes à court terme	165,47
Comptes de régularisation	0,00	TOTAL DETTES	2 247,19
		Comptes de régularisation	0,00
TOTAL ACTIF	26 890,44	TOTAL PASSIF	26 890,44

(1) Déduction faite des amortissements et dépréciations

(2) Y compris mandats émis pendant la journée complémentaire et réglés sur l'exercice N+1

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
Compte de résultat synthétique (en milliers d'euros)	F

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
Impôts et taxes perçus		
Dotations et subventions reçues	3,17	3,42
Produits des services	1 450,21	1 558,77
Autres produits	93,52	87,79
Transferts de charges		
Produits courants non financiers	1 546,90	1 649,99
Traitements, salaires, charges sociales	54,92	54,88
Achats et charges externes	108,87	60,25
Participations et interventions	10,00	
Dotations aux amortissements et provisions	711,50	728,62
Autres charges	36,03	29,67
Charges courantes non financières	921,31	873,41
RESULTAT COURANT NON FINANCIER	625,59	776,58
Produits courants financiers		
Charges courantes financières	85,45	92,07
RESULTAT COURANT FINANCIER	-85,45	-92,07
RESULTAT COURANT	540,14	684,50
Produits exceptionnels	46,66	121,75
Charges exceptionnelles		
RESULTAT EXCEPTIONNEL	46,66	121,75
RESULTAT DE L'EXERCICE	586,80	806,25

II – EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	A

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget :

- au niveau (1) du chapitre pour la section d'exploitation ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état D1.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires ;
- budgétaires (délibération n° du).

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
DÉPENSES D'EXPLOITATION – VUE D'ENSEMBLE	A1.1

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser (1)
Chapitre 011	Charges à caractère général	196 058,00	144 002,63	0,00	144 002,63	73,45	0,00
Chapitre 012	Charges de personnel, frais assimilés	85 149,00	71 292,71	0,00	71 292,71	83,73	0,00
Chapitre 014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 65	Autres charges de gestion courante	10 005,00	10 002,90	0,00	10 002,90	99,98	0,00
Total des dépenses de gestion courante		291 212,00	225 298,24	0,00	225 298,24	77,37	0,00
Chapitre 66	Charges financières	85 839,00	83 641,89	1 808,85	85 450,74	99,55	0,00
Chapitre 67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 68	Dotations aux provisions et dépréciat°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 022	Dépenses imprévues	0,00					
Total des dépenses réelles d'exploitation		377 051,00	308 940,13	1 808,85	310 748,98	82,42	0,00
Chapitre 023	Virement à la section d'investissement	3 682 772,13					
Chapitre 042	Opérat° ordre transfert entre sections (3)	750 000,00	711 499,99	0,00	711 499,99	94,87	0,00
Chapitre 043	Opérat° ordre intérieur de la section (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		4 432 772,13	711 499,99	0,00	711 499,99	16,05	0,00
Total des dépenses d'exploitation de l'exercice		4 809 823,13	1 020 440,12	1 808,85	1 022 248,97	21,25	0,00
002 Résultat d'exploitation reporté		0,00					
Total des dépenses de la section d'exploitation		4 809 823,13	1 020 440,12	1 808,85	1 022 248,97		0,00

(1) dépenses engagées non mandatées

(2) ce chapitre n'existe pas en M49

(3) DE 042 = RI 040 ; DE 043 = RE 043

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE						II
RECETTES D'EXPLOITATION – VUE D'ENSEMBLE						A1.2

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser (1)
Chapitre 013	Atténuations de charges	0,00	15 483,52	0,00	15 483,52	0,00	0,00
Chapitre 70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 650 000,00	1 450 210,89	0,00	1 450 210,89	87,89	0,00
Chapitre 73	Produits issus de la fiscalité(2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 74	Subventions d'exploitation	0,00	3 171,00	0,00	3 171,00	0,00	0,00
Chapitre 75	Autres produits de gestion courante	89 000,00	93 520,80	0,00	93 520,80	105,08	0,00
Total des recettes de gestion courante		1 739 000,00	1 562 386,21	0,00	1 562 386,21	89,84	0,00
Chapitre 76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 78	Reprises sur provisions et dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		1 739 000,00	1 562 386,21	0,00	1 562 386,21	89,84	0,00
Chapitre 042	Opérat° ordre transfert entre sections (3)	77 300,00	46 658,40	0,00	46 658,40	60,36	0,00
Chapitre 043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		77 300,00	46 658,40	0,00	46 658,40	60,36	0,00
Total des recettes d'exploitation de l'exercice		1 816 300,00	1 609 044,61	0,00	1 609 044,61	88,59	0,00
002 Résultat d'exploitation reporté		2 993 523,13					
Total des recettes de la section d'exploitation		4 809 823,13	1 609 044,61	0,00	1 609 044,61		0,00

(1) recettes justifiées non titrées

(2) ce chapitre existe uniquement en M4, M41 et M43

(3) RE 042 = DI 040

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A2.1

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a)	Réalizations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser (1)
Chapitre 20	Immobilisations incorporelles	15 000,00	0,00	0,00	7 185,00
Chapitre 21	Immobilisations corporelles	157 500,00	39 543,64	25,11	7 429,00
Chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 23	Immobilisations en cours	4 112 164,27	1 453 183,32	35,34	166 602,34
	Total des opérations d'équipement (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		4 284 664,27	1 492 726,96	34,84	181 216,34
Chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	177 000,00	176 724,04	99,84	0,00
Chapitre 18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		177 000,00	176 724,04	99,84	0,00
Total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		4 461 664,27	1 669 451,00	37,42	181 216,34
Chapitre 040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	77 300,00	46 658,40	60,36	0,00
Chapitre 041	Opérations patrimoniales (6)	45 000,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		122 300,00	46 658,40	38,15	0,00
TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE		4 583 964,27	1 716 109,40	37,44	181 216,34
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		0,00			
TOTAL DES DÉPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		4 583 964,27	1 716 109,40		181 216,34

(1) dépenses engagées non mandatées

(2) voir l'état II-D1 pour le détail des opérations d'équipement

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(4) voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers

(5) DI 040 = RE 042

(6) DI 041 = RI 041

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE					II
RECETTES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE					A2.2

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser (1)
Chapitre 13	Subventions d'investissement	0,00	34 067,20	0,00	4 817,20
Chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	67 665,07	67 665,07	100,00	0,00
Chapitre 18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		67 665,07	101 732,27	150,35	4 817,20
Chapitre 021	Virement de la section d'exploitation (4)	3 682 772,13			
Chapitre 040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	750 000,00	711 499,99	94,87	0,00
Chapitre 041	Opérations patrimoniales (6)	45 000,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		4 477 772,13	711 499,99	15,89	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE		4 545 437,20	813 232,26	17,89	4 817,20
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		38 527,07			
TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		4 583 964,27	813 232,26		4 817,20

(1) recettes justifiées non titrées

(2) A servir uniquement, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(3) voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers

(4) pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation)

(5) DI 040 = RE 042

(6) DI 041 = RI 041

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Dépenses d 'exploitation - Vue détaillée	B1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
6068	Autres matières et fournitures		74,56		74,56	
611	Sous-traitance générale		59 933,00	8 124,00	51 809,00	
6137	Redevances droits de passage et servitudes diverses		4 680,00		4 680,00	
61523	Reseaux		596,40		596,40	
6168	Autres		635,67		635,67	
617	Etudes et recherches		61 814,50	10 742,50	51 072,00	
63512	Taxes foncières		34 523,00		34 523,00	
63513	Autres impôts locaux		612,00		612,00	
total chapitre 011	Charges à caractère général	196 058,00	162 869,13	18 866,50	144 002,63	52 055,37
6331	Versement mobilité		264,35		264,35	
6332	Cotisations versées au FNAL		165,10		165,10	
6336	Cotisations au Centre National et aux Centres de Gestion de la Fonction Publique Territoriale		363,14		363,14	
6338	Autres impôts taxes et versements assimilés sur rémunérations		99,04		99,04	
6411	Salaires, appointements, commissions de base		36 094,46		36 094,46	
6413	Primes et gratifications		533,59		533,59	
6414	Indemnités et avantages divers		9 641,88		9 641,88	
6451	Cotisations à l'URSSAF		4 995,18		4 995,18	
6453	Cotisations aux caisses de retraite		19 114,97		19 114,97	
6478	Autres charges sociales diverses		21,00		21,00	
total chapitre 012	Charges de personnel et frais assimilés	85 149,00	71 292,71		71 292,71	13 856,29
total chapitre 014	Atténuations de produits					
658	Charges diverses de gestion courante		10 002,90		10 002,90	
total chapitre 65	Autres charges de gestion courante	10 005,00	10 002,90		10 002,90	2,10

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Dépenses d 'exploitation - Vue détaillée	B1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
Total des dépenses de gestion courante		291 212,00	244 164,74	18 866,50	225 298,24	65 913,76
66111	Intérêts réglés à l'écheance		86 611,21		86 611,21	
66112	Intérêts - rattachement des icne		1 808,85	2 969,32	-1 160,47	
total chapitre 66	Charges financières	85 839,00	88 420,06	2 969,32	85 450,74	388,26
total chapitre 67	Charges exceptionnelles					
total chapitre 68	Dotations aux provisions et aux dépréciations (semi-budgétaires)					
total chapitre 69	Impôts sur les bénéfices et assimilés					
total chapitre 022	Dépenses imprévues					
Total des dépenses réelles d'exploitation		377 051,00	332 584,80	21 835,82	310 748,98	66 302,02
total chapitre 023	Virement à la section d'investissement	3 682 772,13				
6811	Dotations aux Amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles		711 499,99		711 499,99	
total chapitre 042	Opérations d'ordre de transferts entre sections	750 000,00	711 499,99		711 499,99	38 500,01
total chapitre 043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation					
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		4 432 772,13	711 499,99		711 499,99	3 721 272,14
Total des dépenses d'exploitation de l'exercice		4 809 823,13	1 044 084,79	21 835,82	1 022 248,97	3 787 574,16
002 Résultat d'exploitation reporté						
Total des dépenses de la section d'exploitation		4 809 823,13	1 044 084,79	21 835,82	1 022 248,97	3 787 574,16

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Recettes d 'exploitation - Vue détaillée	B2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
64198	Autres remboursements		891,61		891,61	
6459	Remboursement sur charges de sécurité sociale et de prévoyance		14 591,91		14 591,91	
total chapitre 013	Atténuations de charges		15 483,52		15 483,52	-15 483,52
70128	Autres taxes et redevances		1 450 210,89		1 450 210,89	
total chapitre 70	Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises	1 650 000,00	1 450 210,89		1 450 210,89	199 789,11
total chapitre 73	Produits issus de la fiscalité					
748	Autres subventions d'exploitation		3 171,00		3 171,00	
total chapitre 74	Subventions d'exploitation		3 171,00		3 171,00	-3 171,00
752	Revenus des immeubles non affectés à des activités professionnelles		91 806,90		91 806,90	
7588	Autres		1 713,90		1 713,90	
total chapitre 75	Autres produits de gestion courante	89 000,00	93 520,80		93 520,80	-4 520,80
Total des recettes de gestion courante		1 739 000,00	1 562 386,21		1 562 386,21	176 613,79
total chapitre 76	Produits financiers					
total chapitre 77	Produits exceptionnels					
total chapitre 78	Reprises sur provisions et dépréciations (semi-budgétaires)					
Total des recettes réelles d'exploitation		1 739 000,00	1 562 386,21		1 562 386,21	176 613,79
777	Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice		46 658,40		46 658,40	
total chapitre 042	Opérations d'ordre de transferts entre sections	77 300,00	46 658,40		46 658,40	30 641,60
total chapitre 043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation					
Total des recettes d'ordre d'exploitation		77 300,00	46 658,40		46 658,40	30 641,60

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Recettes d 'exploitation - Vue détaillée	B2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
Total des recettes d'exploitation de l'exercice		1 816 300,00	1 609 044,61		1 609 044,61	207 255,39
002 Résultat d'exploitation reporté		2 993 523,13				
Total des recettes de la section d'exploitation		4 809 823,13	1 609 044,61		1 609 044,61	3 200 778,52

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Dépenses d'investissement - Vue détaillée	C1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 20	Immobilisations incorporelles	15 000,00				15 000,00
2111	Terrains nus		8 333,64		8 333,64	
2115	Terrains bâtis		11 900,00		11 900,00	
21561	Service de distribution d'eau		19 310,00		19 310,00	
total chapitre 21	Immobilisations corporelles	157 500,00	39 543,64		39 543,64	117 956,36
total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation ou en concession					
2317	Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition		1 394 501,58		1 394 501,58	
238	Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles		58 681,74		58 681,74	
total chapitre 23	Immobilisations en cours	4 112 164,27	1 453 183,32		1 453 183,32	2 658 980,95
Total des dépenses d'équipement		4 284 664,27	1 492 726,96		1 492 726,96	2 791 937,31
total chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves					
total chapitre 13	Subventions d'investissement					
1641	Emprunts en euros		176 724,04		176 724,04	
total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	177 000,00	176 724,04		176 724,04	275,96
total chapitre 18	Compte de liaison : affectation (budgets annexes, régies non personnalisées)					
total chapitre 26	Participations et créances rattachées à des participations					
total chapitre 27	Autres immobilisations financières					
total chapitre 020	Dépenses imprévues					
Total des dépenses financières		177 000,00	176 724,04		176 724,04	275,96
total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers					
Total des dépenses réelles d'investissement		4 461 664,27	1 669 451,00		1 669 451,00	2 792 213,27

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Dépenses d'investissement - Vue détaillée	C1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
139111	Agence de l'eau		46 358,40		46 358,40	
13918	Subventions d'équipement transférées au compte de résultat - autres		300,00		300,00	
total chapitre 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	77 300,00	46 658,40		46 658,40	30 641,60
total chapitre 041	Opérations patrimoniales	45 000,00				45 000,00
Total des dépenses d'ordre en investissement		122 300,00	46 658,40		46 658,40	75 641,60
Total des dépenses d'investissement de l'exercice		4 583 964,27	1 716 109,40		1 716 109,40	2 867 854,87
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté						
Total des dépenses de la section d'investissement		4 583 964,27	1 716 109,40		1 716 109,40	2 867 854,87

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Recettes d'investissement - Vue détaillée	C2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
13111	Agence de l'eau		4 817,20		4 817,20	
1318	Autres		58 500,00	29 250,00	29 250,00	
total chapitre 13	Subventions d'investissement		63 317,20	29 250,00	34 067,20	-34 067,20
total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées					
total chapitre 20	Immobilisations incorporelles					
total chapitre 21	Immobilisations corporelles					
total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation ou en concession					
total chapitre 23	Immobilisations en cours					
1068	Autres réserves		67 665,07		67 665,07	
total chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	67 665,07	67 665,07		67 665,07	
total chapitre 18	Compte de liaison : affectation (budgets annexes, régies non personnalisées)					
total chapitre 26	Participations et créances rattachées à des participations					
total chapitre 27	Autres immobilisations financières					
total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers					
Total des recettes réelles d'investissement		67 665,07	130 982,27	29 250,00	101 732,27	-34 067,20
total chapitre 021	Virement de la section d'exploitation	3 682 772,13				
28135	Installations générales agencements aménagements des constructions		3 413,74		3 413,74	
28153	Installations à caractère spécifique		380 251,51		380 251,51	
28156	Matériel spécifique d'exploitation		6 671,03		6 671,03	
28173	Constructions		35 338,02		35 338,02	
28174	Constructions sur sol d'autrui		138 117,22		138 117,22	
28175	Installations matériels et outillage techniques		147 708,47		147 708,47	

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Recettes d'investissement - Vue détaillée	C2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
<i>total chapitre 040</i>	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	<i>750 000,00</i>	<i>711 499,99</i>		<i>711 499,99</i>	<i>38 500,01</i>
<i>total chapitre 041</i>	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>45 000,00</i>				<i>45 000,00</i>
Total des recettes d'ordre en investissement		4 477 772,13	711 499,99		711 499,99	3 766 272,14
Total des recettes d'investissement de l'exercice		4 545 437,20	842 482,26	29 250,00	813 232,26	3 732 204,94
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		38 527,07				
Total des recettes de la section d'investissement		4 583 964,27	842 482,26	29 250,00	813 232,26	3 770 732,01

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT - DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	D

Cet état ne contient pas d'information.

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	A

ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais d'études, de R et D	8 400,00		8 400,00	8 400,00
Concessions, brevets, licences, marques, droits et valeurs similaires				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Immobilisations corporelles				
1) En toute propriété				
Terrains	515 031,36	10 600,00	504 431,36	430 168,32
Constructions	190 254,35	125 393,37	64 860,98	68 274,72
Constructions sur sol d'autrui				
Installations, matériels et outillage techniques	20 880 417,11	4 922 071,61	15 958 345,50	15 628 744,59
Oeuvres d'art				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours	58 681,74		58 681,74	17 036,50
Immobilisations affectées à un service non personnalisé				
Immobilisations mises en concession ou à disposition et immobilisations affectées				
2) Reçues au titre d'une mise à disposition				
Terrains	89 660,62		89 660,62	89 660,62
Constructions	3 286 149,33	2 892 337,48	393 811,85	429 149,87
Constructions sur sol d'autrui	5 296 963,66	1 948 752,09	3 348 211,57	3 446 279,79
Installations, matériels et outillage techniques	8 150 134,87	5 964 046,39	2 186 088,48	2 333 796,95
Autres immobilisations corporelles	57 847,14	57 847,14		
Immobilisations en cours	1 394 501,58		1 394 501,58	774 255,35

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	A

ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS	NET	NET
3) Reçues en affectation ou en concession				
Terrains				
Constructions				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations, matériels et outillage technique				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées à des participations	205,80		205,80	205,80
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres créances				
TOTAL I	39 928 247,56	15 921 048,08	24 007 199,48	23 225 972,51
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances				
Créances				
<i>Créances d'exploitation</i>				
Clients et comptes rattachés	16 556,25		16 556,25	49 760,93
Créances irrécouvrables admises en non valeur				
Autres	232 783,00		232 783,00	198,08
<i>Créances diverses</i>				

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	A

ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS	NET	NET
Créances sur l'état et les collectivités publiques				
Créances sur les budgets annexes ou le budget principal	2 633 905,02		2 633 905,02	3 121 389,97
Opérations pour le compte de tiers (créances)				
Autres créances				414,00
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités				
Avances de trésorerie				
Charges constatées d'avance				
TOTAL II	2 883 244,27		2 883 244,27	3 171 762,98
COMPTES DE RÉGULARISATION				
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
Dépenses à classer et à régulariser				
Écarts de conversion - Actif				
TOTAL III				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	42 811 491,83	15 921 048,08	26 890 443,75	26 397 735,49

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	A

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
FONDS PROPRES		
Fonds internes		
Dotations	349 119,47	349 119,47
Mise à disposition (chez le bénéficiaire)	6 012 736,15	6 012 736,15
Affectation (par la collectivité de rattachement)		
Écarts de réévaluation		
Réserves	14 048 382,96	13 980 717,89
Report à nouveau (1)	2 993 523,13	2 254 938,66
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit) (1) (2)	586 795,64	806 249,54
Subventions d'investissement	226 208,51	238 799,71
Provisions réglementées		
Autres fonds		
Fonds globalisés	426 488,05	426 488,05
Droits de l'affectant		
TOTAL I	24 643 253,91	24 069 049,47
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL II		
DETTES		
Dettes financières		
Emprunts obligataires		
Emprunts auprès des établissements de crédit	2 081 723,12	2 259 607,63
Emprunts et dettes financières divers		
Crédits et lignes de trésorerie		
Avances		
Dettes d'exploitation		

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	A

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Fournisseurs et comptes rattachés		18 866,50
Dettes fiscales et sociales	149 774,82	44 071,66
Autres		
Dettes diverses		
Fournisseurs d'immobilisations		1 602,46
Dettes envers l'État et les collectivités publiques		
Dettes envers les budgets annexes ou le budget principal		
Opérations pour le compte de tiers (dettes)		
Autres dettes	15 691,16	4 537,77
Produits constatés d'avance		
TOTAL III	2 247 189,10	2 328 686,02
COMPTES DE RÉGULARISATION		
Recettes à classer ou à régulariser	0,74	
Écart de conversion - Passif		
TOTAL IV	0,74	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	26 890 443,75	26 397 735,49

(1) Précédé du signe moins en cas de déficit

(2) Égal au résultat de l'exercice apparaissant en section d'exploitation (tableau I-B)

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Compte de résultat (en euros)	B

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises		
Production vendue		
<i>Prestations de services</i>		
<i>Divers</i>	1 450 210,89	1 558 774,57
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	3 171,00	3 418,62
Reprises sur dépréciations et provisions		
Transferts de charges		
Autres produits	93 520,80	87 792,14
TOTAL I	1 546 902,69	1 649 985,33
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Achat de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	108 867,63	60 245,81
Impôts, taxes, et versements assimilés		
<i>Sur rémunérations</i>	891,63	836,42
<i>Autres</i>	35 135,00	28 831,00
Salaires et traitements	45 378,32	45 999,10
Charges sociales	9 539,24	8 878,17
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
<i>Dotations aux amortissements sur immobilisations</i>	711 499,99	728 615,37
<i>Dotations aux dépréciations des immobilisations</i>		
<i>Dotations aux dépréciations des actifs circulants</i>		

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Compte de résultat (en euros)	B

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
<i>Dotations aux provisions pour risques et charges</i>		
Autres charges	10 002,90	3,09
TOTAL II	921 314,71	873 408,96
A - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	625 587,98	776 576,37
PRODUITS FINANCIERS		
Valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Transferts de charges		
Gains de change		
Produits net sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III		
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	85 450,74	92 072,30
Pertes de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV	85 450,74	92 072,30
B - RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)	-85 450,74	-92 072,30
A + B - RÉSULTAT COURANT	540 137,24	684 504,07
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
<i>Subventions exceptionnelles</i>		
<i>Autres opérations</i>		19 173,82
Sur opérations en capital		
<i>Produits des cessions d'immobilisations</i>		
<i>Autres opérations</i>	46 658,40	102 571,65

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Compte de résultat (en euros)	B

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
Reprises sur dépréciations et provisions		
Transferts de charges		
TOTAL V	46 658,40	121 745,47
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		
<i>Subventions exceptionnelles</i>		
<i>Autres opérations</i>		
Sur opérations en capital		
<i>Valeur comptable des immobilisations cédées</i>		
<i>Autres opérations</i>		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL VI		
C - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	46 658,40	121 745,47
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	1 593 561,09	1 771 730,80
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII)	1 006 765,45	965 481,26
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	586 795,64	806 249,54

IV – ANNEXES	IV
PRÉSENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	A

1 – BUDGET PRINCIPAL DU SPIC

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	98 003 637,57	76 040 291,06	0,00	76 040 291,06
RECETTES	98 003 637,57	81 089 628,74	0,00	81 089 628,74
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	62 705 121,12	26 831 744,35	17 123 493,37	43 955 237,72
RECETTES	62 705 121,12	18 014 199,82	7 747 556,05	25 761 755,87

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

BUDGET Budget transports urbains / Numéro SIRET : 24360032700148				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	7 527 797,00	7 320 018,14	0,00	7 320 018,14
RECETTES	7 527 797,00	7 284 820,80	0,00	7 284 820,80
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	5 314 579,68	1 295 900,86	478 809,03	1 774 709,89
RECETTES	5 314 579,68	3 392 355,14	2 052 600,00	5 444 955,14

BUDGET Aménagement Terrains CAP SUD / Numéro SIRET : 24360032700023				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	0,35	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,35	0,35	0,00	0,35
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	6 540,00	6 540,00	0,00	6 540,00
RECETTES	6 540,00	0,00	0,00	0,00

BUDGET Assainissement / Numéro SIRET : 24360032700056				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	10 687 936,22	2 611 226,34	0,00	2 611 226,34
RECETTES	10 687 936,22	3 174 061,01	0,00	3 174 061,01
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	10 559 881,40	2 555 964,83	332 012,79	2 887 977,62
RECETTES	10 559 881,40	2 202 465,58	0,00	2 202 465,58

BUDGET Eau / Numéro SIRET : 24360032700064				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	4 809 823,13	1 022 248,97	0,00	1 022 248,97
RECETTES	4 809 823,13	1 609 044,61	0,00	1 609 044,61
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	4 583 964,27	1 716 109,40	181 216,34	1 897 325,74
RECETTES	4 583 964,27	813 232,26	4 817,20	818 049,46

BUDGET Salle multi activités / Numéro SIRET : 24360032700122				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalizations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	805 302,00	795 747,06	0,00	795 747,06
RECETTES	805 302,00	798 339,00	0,00	798 339,00
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	116 653,84	19 108,65	5 850,00	24 958,65
RECETTES	116 653,84	30 304,82	0,00	30 304,82

BUDGET Bâtiments C et D2 - Centre Colbert / Numéro SIRET : 24360032700114				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalizations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	2 276 727,42	302 742,19	0,00	302 742,19
RECETTES	2 276 727,42	671 199,71	0,00	671 199,71
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	3 128 578,99	990 608,22	14 477,93	1 005 086,15
RECETTES	3 128 578,99	1 159 420,30	0,00	1 159 420,30

BUDGET Zac Ozans / Numéro SIRET : 24360032700106				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalizations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	1 172 603,05	22 256,82	754 804,93	777 061,75
RECETTES	1 172 603,05	28 602,57	0,00	28 602,57
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	965 236,48	1 200,00	0,00	1 200,00
RECETTES	965 236,48	31 436,48	0,00	31 436,48

BUDGET Pépinière d'entreprises / Numéro SIRET : 24360032700080				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalizations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	501 318,84	185 432,07	0,00	185 432,07
RECETTES	501 318,84	249 959,87	0,00	249 959,87
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	522 918,87	17 894,16	22 892,72	40 786,88
RECETTES	522 918,87	46 313,85	0,00	46 313,85

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalizations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	125 785 145,58	88 299 962,65	754 804,93	89 054 767,58
RECETTES	125 785 145,58	94 905 656,66	0,00	94 905 656,66
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	87 903 474,65	33 435 070,47	18 158 752,18	51 593 822,65
RECETTES	87 903 474,65	25 689 728,25	9 804 973,25	35 494 701,50
TOTAL AGREGÉ DES DEPENSES	213 688 620,23	121 735 033,12	18 913 557,11	140 648 590,23

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
TOTAL AGREGE DES RECETTES	213 688 620,23	120 595 384,91	9 804 973,25	130 400 358,16

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – DÉTAIL DES CRÉDITS DE TRÉSORERIE	B1.1

DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					4 245 803,58									
1641 Emprunts en euros (total)					4 245 803,58									
082	CREDIT AGRICOLE	22/12/2005	29/12/2005	29/12/2008	2 000 000,00	F	Taux fixe à 3.735 %	3,735	3,790	EUR	A	C	O	A-1
093-EAU	CORPORATE AND INVESTMENT BANK													
	CREDIT AGRICOLE	25/12/2005	21/12/2013	21/12/2014	500 000,00	F	Taux fixe à 4.75 %	4,750	4,819	EUR	A	C	O	A-1
096	CORPORATE AND INVESTMENT BANK													
	SOCIETE GENERALE	20/12/2005	30/06/2009	30/09/2009	1 064 566,00	F	Taux fixe à 4.05 %	4,050	4,173	EUR	T	C	O	A-1
102	BANQUE POPULAIRE	08/02/2011	30/06/2011	30/09/2011	300 000,00	F	Taux fixe à 3.41 %	3,410	3,454	EUR	T	P	O	A-1
114	CAISSE D'EPARGNE	19/03/2013	01/01/2013	25/04/2013	381 237,58	F	Taux fixe à 4.31 %	4,310	4,310	EUR	A	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									

COM. AGGLOMERATION CHATEAUROUX METROPOLE - Eau - - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					4 245 803,58									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		2 079 914,27					176 724,04	86 611,21	0,00	1 808,85
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		2 079 914,27					176 724,04	86 611,21	0,00	1 808,85
082	N	0,00	A-1	1 070 888,92	11,99	F	Taux fixe à 3.735 %	3,776	69 534,00	43 186,39	0,00	222,20
093-EAU	N	0,00	A-1	317 906,66	13,97	F	Taux fixe à 4.75 %	4,803	15 755,89	16 069,01	0,00	419,46
096	N	0,00	A-1	522 944,70	14,00	F	Taux fixe à 3.96 %	4,004	37 353,19	21 929,99	0,00	0,00
102	N	0,00	A-1	128 527,05	7,50	F	Taux fixe à 1.5 %	1,496	16 072,22	2 078,86	0,00	0,00
114	N	0,00	A-1	39 646,94	0,32	F	Taux fixe à 4.31 %	4,292	38 008,74	3 346,96	0,00	1 167,19
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

COM. AGGLOMERATION CHATEAUROUX METROPOLE - Eau - - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00	-	0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		2 079 914,27					176 724,04	86 611,21	0,00	1 808,85

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – RÉPARTITION PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

RÉPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ÉTATS ANNEXÉS							IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA RÉPARTITION DE L'ENCOURS (1)							B1.4

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	5	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	2 079 914,27	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – DÉTAIL DES OPÉRATIONS DE COUVERTURE (1)	B1.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – DÉTAIL DES OPÉRATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)	B1.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ÉTATS ANNEXÉS														IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPÉ D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)														B1.6

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00								0,00	0,00	0,00

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENÉGOCIES AU COURS DE L’ANNÉE N (1)	B1.7

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégocia- tion	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.9

AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
-----------------	------------------------------------	-------------------------------	-------------------------

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – MÉTHODES UTILISÉES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : €		
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Réseaux secondaires d'eau potable	50	15/12/2021
L	Réseaux secondaires d'assainissement	30	15/12/2021
L	Réseaux structurants ou primaires d'eau potable	70	15/12/2021
L	Réseaux structurants ou primaires d'assainissement	50	15/12/2021
L	stations d'épuration : ouvrages courants	25	15/12/2021
L	ouvrages de génie civil pour le captage, le transport?	30	15/12/2021
L	stations d'épuration : ouvrages lourds	50	15/12/2021
L	Organe de régulation	5	15/12/2021
L	Installations de traitement de l'eau potable, pompes, appareils électromécaniques??.	10	15/12/2021
L	Bâtiments légers, abris	10	15/12/2021
L	Agencements et aménagements de bâtiments	20	15/12/2021
L	Bâtiments durables et d'exploitation	30	15/12/2021

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	B3

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ÉTATS ANNEXÉS							IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DES CHARGES TRANSFÉRÉES							B4

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – DÉTAIL DES OPÉRATIONS POUR COMPTE DE TIERS (1)	B5

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DES EMPRUNTS GARANTIS	B7.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00											0,00	0,00

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ÉTATS ANNEXÉS		IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX EMPRUNTS GARANTIS		B7.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00
---	---------------	-------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – SUBVENTIONS VERSÉES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B8.1

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versé la subvention.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DES CONTRATS DE CRÉDIT-BAIL	B8.2

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ (PPP)	B8.3

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP
--------------------	--------------------------------------	---------------------------	--	--	---	-----------------------------------	-------------------------------

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNÉS	B8.4

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DES ENGAGEMENTS REÇUS	B8.5

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DU PERSONNEL	B9

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint tech Pal 1CI	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Technicien Pal 1CI	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DU PERSONNEL	B9

ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels.
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	IV B9.2

(1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ÉTATS ANNEXÉS		IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER		B10

(articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif) .

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C - ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – ÉQUILIBRE DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES – DÉPENSES	C1.1

DÉPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DÉPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		254 300,00	I 223 382,44
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		177 000,00	176 724,04
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	177 000,00	176 724,04
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		77 300,00	46 658,40
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	77 300,00	46 658,40
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	223 382,44	181 216,34	0,00	404 598,78

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C - ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – ÉQUILIBRE DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES – RECETTES	C1.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		4 432 772,13	III 711 499,99
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		4 432 772,13	711 499,99
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28135	Installations générales, agencements, ..	4 000,00	3 413,74
28153	Installations à caractère spécifique	400 000,00	380 251,51
28156	Matériel spécifique d'exploitation	8 000,00	6 671,03
28173	Constructions (mise à disposition)	48 000,00	35 338,02
28174	Constructions sur sol d'autrui (mad)	140 000,00	138 117,22
28175	Matériel et outillage technique (mad)	150 000,00	147 708,47
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	3 682 772,13	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	711 499,99	4 817,20	38 527,07	67 665,07	822 509,33

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 404 598,78
Ressources propres disponibles	IV 822 509,33
Solde	V = IV – II (3) 417 910,55

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ÉTATS ANNEXÉS		IV
C - ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME		C2.1

C2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de l'exercice N (3)	CP réalisés durant l'exercice N

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ÉTATS ANNEXÉS							IV
C - ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT							C2.2

C2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de l'exercice N (3)	CP réalisés durant l'exercice N

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D - AUTRES ÉLÉMENTS D'INFORMATION - ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	D1.1.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D - AUTRES ÉLÉMENTS D'INFORMATION - ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	D1.1.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D - AUTRES ÉLÉMENTS D'INFORMATION - ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	D1.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D - AUTRES ÉLÉMENTS D'INFORMATION – ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	D1.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

État des Contrôles du Compte Financier

L'état des contrôles du compte financier ne fait pas apparaître d'anomalie sur le périmètre des contrôles effectués portant sur la cohérence des états patrimoniaux et la concordance de l'exécution budgétaire.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Date d'édition : 11/04/2024

Comptable(s)		Ayant exercé au cours de la gestion
M Jean-Yves CARLA	du 01/01/2024	au 11/04/2024
M Vincent LEGRIS	du 01/01/2023	au 31/12/2023

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations :

BARRURIER Christophe (1001551526-0), Inspecteur des Finances Publiques	A DDFiP DE L'INDRE , le 12/04/2024
Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte. CARLA Jean-Yves (1013751849-0), CSC des Finances Publiques de 4ème catégorie	A CHATEAUROUX , le 23/04/2024
Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte a été voté le 25/06/2024 par l'organe délibérant. AVEROUS GIL (gaverous-xt), Le Président Gil AVEROUS	A CHATEAUROUX CEDEX , le 26/06/2024